

# Le Mensuel

Informations pratiques mensuelles de la Ville



nov. 2021



## ÉLECTIONS MUNICIPALES

DELEGATION SPECIALE

FESTIVAL DU FILM ITALIEN

ACTIONS CCAS

[www.mairie-villerupt.fr](http://www.mairie-villerupt.fr)  
[@villedevillerupt](https://twitter.com/villedevillerupt)





## DELEGATION SPECIALE

À la suite de la décision du Conseil d'État du 13 octobre 2021, notifiée le 20 octobre 2021, annulant le résultat des opérations électorales de la commune de Villerupt pour l'élection des conseillers municipaux du 15 mars 2020 et conformément aux articles L2121-35 à L2121-39 du code général des collectivités territoriales, le Préfet de Meurthe-et-Moselle a désigné par arrêté préfectoral du 19 octobre 2021, la délégation spéciale chargée d'assurer le fonctionnement de la commune.

Elle est composée de 3 personnes :

- Président : M. Antoine CAPUTO
- Première Vice-Présidente : Mme Carole KINNEL
- Deuxième Vice-Président : M. Achille BISIAUX

La délégation remplit les fonctions de l'ancien Conseil Municipal, limitées aux actes de pure administration conservatoire et urgente, dans un strict cadre de neutralité. Elle a également pour mission, aux côtés des services municipaux, de préparer l'élection du prochain Conseil Municipal.

Les pouvoirs de la délégation spéciale prendront fin dès l'installation du Maire.



## ELECTIONS MUNICIPALES DECEMBRE 2021

Les élections municipales, partielles et intégrales auront lieu dans les bureaux de vote habituels :

**Dimanche 5 Décembre 2021 de 8h00 à 18h00** et le **Dimanche 12 Décembre 2021 de 8h00 à 18h00** si nécessité d'un second tour (moins de 25% de participation, ou présence de 3 listes complètes).

Pour voter, la carte d'électeur n'est pas obligatoire. En revanche vous devez être inscrits sur les listes électorales et prouver votre identité au moment de voter, en présentant l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans).

- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans).
- Carte vitale avec photographie.
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire.

Retrouvez les autres documents valides sur : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Rappel des bureaux de vote :

- BV1 et BV2 : Hôtel de Ville
- BV3 : Ecole Bara
- BV4 et BV5 : Ecole Joliot Curie
- BV6 : Foyer Bouillon
- BV7 : Ecole Langevin

### Comment voter par procuration ?

- En ligne via : [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)
- En remplissant le formulaire CERFA 14952\*02 téléchargeable en ligne ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)) à transmettre à un établissement habilité comme une gendarmerie ou un commissariat de police.

Vous pouvez déposer votre procuration jusqu'à la veille du scrutin.

### Renseignements :

03.82.89.33.11

## 44<sup>e</sup> EDITION DU FESTIVAL DU FILM ITALIEN

Pôle de l'image

Du Vendredi 29 Octobre  
au Dimanche 14 Novembre 2021

Voir programmation sur le site officiel du Festival : [www.festival-villerupt.com](http://www.festival-villerupt.com)

### Renseignements :

03.82.89.40.22



## PLAN NEIGE

En cas de neige annoncée, vous trouverez le plan de déneigement de la Ville sur le site [www.mairie-villerupt.fr](http://www.mairie-villerupt.fr), qui ne peut hélas intervenir techniquement et humainement sur les 42 km de voiries que comporte la Ville de Villerupt.

Sachez néanmoins que les services techniques de la Ville font leur maximum pour éviter tous les désagréments liés à ces intempéries. N'oubliez pas d'équiper votre véhicule de pneumatiques adaptés à la situation.

## ACTIONS BONS D'ACHATS

Dans le cadre de sa politique redistributive et de lutte contre la précarité, le Centre Communal d'Action Sociale de Villerupt démarre son action en faveur des demandeurs d'emploi et des personnes en retraite ou en situation de handicap. Du lundi **18 octobre au vendredi 12 novembre 2021**, nous procéderons à la constitution des dossiers afin de leur permettre de bénéficier de bons d'achats (sous conditions de ressources).

## ATELIER BUDGETAIRE

En partenariat avec la MACIF, le CCAS proposent un atelier budgétaire, ouvert à tous sans condition d'âge. Il aura lieu le **vendredi 19 novembre 2021 de 10h00 à 12h00** (1er groupe) et **14h00 à 16h00** (2ème groupe) à l'ACCES (15 rue Salvador Allende). Inscription obligatoire auprès du CCAS.

## ATELIERS « VITALITE »

Les Ateliers « Vitalité » sont animés par l'ASEPT LORRAINE, dates reportées, en cours de reprogrammation. Pour toutes informations s'adresser au CCAS.

## ATELIERS « PREVENTION »

Démarrage des ateliers « Prévention des maladies vasculaires » par l'association « BRAIN UP » les **mardis 2, 9, 16, 23, 30 novembre et 7 décembre 2021 de 14h00 à 16h00** à l'ACCES à Villerupt.

## ATELIERS « MEMOIRE »

Changement de dates pour les ateliers « Mémoire » animés par l'association BRAIN UP :

**Rendez-vous les lundis 8, 15, 22 et 29 novembre de 10h00 à 12h00** à l'ACCES à Villerupt.

Inscriptions auprès du CCAS.

---

### Informations et inscriptions

03.89.89.94.25

### Vous souhaitez communiquer une information via nos différents supports ?

Rien de plus simple, il suffit de nous transmettre votre contenu par mail, en format texte (avec illustration dans l'idéal) à cette adresse :

[communication@mairie-villerupt.fr](mailto:communication@mairie-villerupt.fr)

Pour tout renseignement :

Service communication - 03.82.89.94.14

